

COMMUNE DE MOHON
EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE
ORDINAIRE DU 29 JUILLET 2016

L’an deux mille seize, le 29 juillet à 20 heures 30, les membres du Conseil Municipal de MOHON se sont réunis à la salle de la mairie sur convocation en date du 19 juillet 2016 qui leur a été adressée par le Maire de la Commune de MOHON, Madame DENIS Josiane et affichée le 22 juillet 2016 à la Mairie de MOHON.

Etaient présents : Mme DENIS Josiane, Mme LE RAT Martine, Mr BLANDEL Alain,
Mr CARO Jean-François, Mr BOUTE Jean-Louis, Mme VANDEKERKOVE Marie-Véronique,
Mr GUILLEMAUD Marc, Mr PRESSARD Hervé, Mr CLERO Jean-Michel et Mr COLLAS Marc.

Etaient absents donnant pouvoir : Mr LE QUEUX Pascal donnant pouvoir à Mr GUILLEMAUD Marc, Mme GALLOUX Isabelle donnant pouvoir à Mme DENIS Josiane, Mme LALYCAN Claudine donnant pouvoir à Mr BOUTE Jean-Louis et Mr HOUEIX Ludovic donnant pouvoir à Mme LE RAT Martine.

Etait absent excusé : Mr MOREL Hervé.

Membres en exercice	Membres présents	Membres donnant pouvoir	Suffrages exprimés
15	10	4	14

Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal nomme Monsieur BOUTE Jean-Louis pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 1/29072016 – ECLAIRAGE PUBLIC – REMPLACEMENTS OU AJOUTS DE LANTERNES

- Présentation des trois conventions de financement et de réalisation de travaux de remplacements ou d'ajouts de lanternes d'éclairage public
- Autorisation de signature
- Délibération à prendre

Madame le Maire présente les trois conventions de financement et de réalisation de travaux de remplacements ou d'ajouts de lanternes d'éclairage public suivantes :

Extension du réseau d'éclairage public :

- Rue des Ecotais pour 1 lanterne sur poteau
- Terrain de foot pour 1 lanterne sur poteau
- Entre la rue du Four et le lotissement pour 1 lanterne sur poteau
- Rue du Calvaire pour ajout d'une lanterne entre le numéro 113 et 114

Rénovation du réseau d'éclairage public :

Remplacement de lanternes (source ballon fluo) pour les numéros 127, 128, 131, 133, 136 et 137.

Rénovation du réseau d'éclairage public – programme exceptionnel :

Remplacement de lanternes (source ballon fluo) pour les numéros : 108, 109, 110, 111, 112, 113, 114, 115, 116, 117, 118, 120, 123, 124 et 125

Les travaux s'élèvent à 8 647 euros 50 HT avec le rajout d'une lanterne sur le poteau rue de la pierre bise après la lanterne N° 20.

Le Conseil Municipal, après délibération, autorise à l'unanimité (14 voix pour) la réalisation des travaux et la signature des conventions.

DELIBERATION N° 3/29072016 – INFORMATISATION DE LA BIBLIOTHEQUE – ACQUISITION DE MATERIEL ET LOGICIEL

- Présentation de devis pour l'acquisition du matériel et de logiciel
- Décision modificative N° 2 au budget primitif Commune 2016 pour virement de crédits
- Délibérations à prendre

Madame le Maire présente au Conseil Municipal deux devis reçus pour l'acquisition du matériel et du logiciel pour l'informatisation de la bibliothèque (TBI de Ploërmel et C3 RB de Onet le Chateau).

Devis de C3 RB de Onet le Chateau (12) pour l'achat de logiciel, formation et fournitures diverses pour un montant total de 2 256 euros HT et de TBI de Ploërmel pour l'achat de matériel pour un montant de 869 euros 91 HT. I

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à ces acquisitions.

DELIBERATION N° 4/29072016 – INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT SOUMISES A AUTORISATION – SCEA AUBRY-LE MAY – ST ETIENNE DU GUE DE L'ISLE

- Présentation du projet soumis à enquête publique du 14 juin au 13 juillet 2016 (restructuration de l'atelier naisseur en post sevreur engraisseur, aménagement intérieur des bâtiments en un site post-sevreur engraisseur de 2 300 places d'engraissement et 1 610 places post sevrage et mise à jour du plan d'épandage et de la gestion des déjections)
- Avis du Conseil Municipal

Madame le Maire présente le projet soumis à enquête publique (arrêté préfectoral du 12 mai 2016 pris par la Préfecture des Côtes d'Armor) du 14 juin au 13 juillet 2016 à la mairie de Saint Etienne du Gué de l'Isle, présenté par la SCEA AUBRY – LE MAY pour déclarer la restructuration de l'atelier naisseur en post sevreur engraisseur, l'aménagement intérieur des bâtiments en un site post-sevreur engraisseur de 2 300 places d'engraissement et 1 610 places post sevrage et la mise à jour du plan d'épandage et de la gestion des déjections.

L'avis du Conseil Municipal est sollicité sur le projet présenté.

Le Conseil Municipal, après délibération, émet un avis favorable au projet présenté.

DELIBERATION N° 5/29072016 – INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT SOUMISES A AUTORISATION – SCEA BALUSSON - PLUMIEUX

- Présentation du projet soumis à enquête publique du 13 juin au 13 juillet 2016 (restructuration interne et externe d'un élevage porcin réparti sur 3 sites (Le Taillis, La Ville Jehan et Plumieux) avec l'abandon du site à St Etienne du Gué de l'Isle, la construction d'un atelier maternité de 144 places et verraterie de 20 places sur le site de la Ville Jehan et la mise à jour de la gestion des déjections).
- Avis du Conseil Municipal

Madame le Maire présente le projet soumis à enquête publique (arrêté préfectoral du 12 mai 2016 pris par la Préfecture des Côtes d'Armor) du 13 juin au 13 juillet 2016 à la mairie de PLUMIEUX, présenté par la SCEA BALUSSON pour déclarer la restructuration interne et externe d'un élevage porcin réparti sur 3 sites (Le Taillis, La Ville Jehan et Plumieux) avec l'abandon du site à St Etienne du Gué de l'Isle, la construction d'un atelier maternité de 144 places et verraterie de 20 places sur le site de la Ville Jehan et la mise à jour de la gestion des déjections.

L'avis du Conseil Municipal est sollicité sur le projet présenté.

Le Conseil Municipal, après délibération, émet un avis favorable au projet présenté.

DELIBERATION N° 6/29072016 – INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT – REGIME DE L'ENREGISTREMENT – EARL FLAGEUL - EVRIGUET

- Présentation du dossier d'enregistrement soumis à enquête publique du 4 juillet au 4 août 2016 (exploitation d'un élevage bovin devant comporter après augmentation de l'effectif et mise à jour du plan d'épandage, 200 vaches laitières à « la Ville Morvan » à Evriguet

- Délibération à prendre

Madame le Maire présente le projet soumis à enquête publique (arrêté préfectoral du 9 juin 2016 pris par la Préfecture du Morbihan) du 4 juillet 2016 au 4 août 2016 à la mairie d'EVRIGUET, présenté par l'EARL FLAGEUL en vue d'exploiter un élevage bovin devant comporter après augmentation de l'effectif et la mise à jour du plan d'épandage, 200 vaches laitières à « la Ville Morvan » à Evriguet

L'avis du Conseil Municipal est sollicité sur le projet présenté.

Le Conseil Municipal, après délibération, émet un avis favorable au projet présenté.

DELIBERATION N° 7/29072016 – MISSION DE MAITRISE D'OEUVRE POUR TRAVAUX DE DEMOLITION DU MILLE CLUBS ET RECONSTRUCTION D'UN CENTRE CULTUREL

- Résultat de la consultation auprès des maîtres d'oeuvre par procédure adaptée
- Autorisation de signature du marché

Madame le Maire communique à l'assemblée le résultat de la consultation auprès des maîtres d'oeuvre par procédure adaptée pour la mission de maîtrise d'oeuvre pour les travaux de démolition du mille clubs et la reconstruction d'un centre culturel.

Elle fait savoir que la Commission d'Ouverture des Plis a décidé d'auditionner deux candidats :

- Sandrine NICOLAS et associés
- Concept Hermine Habitat

parmi les 7 offres reçues.

Le Conseil Municipal, après délibération, retient l'offre de Sandrine NICOLAS à Pontivy pour 21 600 euros HT (11 voix pour et 3 abstentions) et autorise le Maire à signer le marché.

DELIBERATION N° 8/29072016 – TRAVAUX DE RESTAURATION DES VITRAUX A L'EGLISE

- Résultat de la consultation auprès des entreprises par procédure adaptée
- Autorisation de signature du marché

Madame le Maire communique à l'assemblée le résultat de la consultation auprès des entreprises par procédure adaptée pour la restauration des vitraux à l'église.

Deux offres ont été présentées.

Le Conseil Municipal, après délibération, retient l'offre des Maitres Verriers Rennais pour 44 258 euros 50 HT et autorise le Maire à signer le marché.

DELIBERATION N° 9/29072016 – PERSONNEL COMMUNAL PROPOSITION D'AUGMENTATION DE LA DUREE HEBDOMADAIRE DE SERVICE DU POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL DE 2EME CLASSE SUITE A LA SUPPRESSION DE LA NAVETTE EN CAR ET L'ATTRIBUTION DE NOUVELLES MISSIONS A L'AGENTE (accompagnement école – cantine) A COMPTER DU 1ER SEPTEMBRE 2016

- Proposition d'augmentation de la durée hebdomadaire de service du poste d'Adjoint Technique Territorial de 2ème classe suite à la suppression de la navette en car et l'attribution de nouvelles missions à l'Agente (accompagnement école-cantine). Durée hebdomadaire actuelle de 4 heures 50/35ème et passage à 9 heures/35ème à partir du 1er septembre 2016.

- Délibérations à prendre

Madame le Maire propose d'augmenter la durée hebdomadaire de service du poste d'Adjoint Technique Territorial de 2ème classe actuellement à 4 heures 50/35ème suite à la suppression de la navette en car entre l'Ecole Privée de MOHON et la Cantine Municipale. La nouvelle durée hebdomadaire de service serait de 9 heures/35ème à compter du 1er septembre 2016 et l'Agente aurait la mission d'accompagnement entre l'Ecole et la Cantine et l'aide à la cantine en sus de ses missions actuelles..

Le Conseil Municipal, après délibération, émet un avis favorable (9 pour, 2 contre et 3 abstentions) à cette proposition.

DELIBERATION N° 10/29072016 – BUDGET COMMUNE – PROPOSITION DE CREATION D'UNE OPERATION D'INVESTISSEMENT

- Proposition de création d'une opération d'investissement « Immeuble du 3 mai 1944 » par décision modificative N° 3 au budget primitif Commune 2016
- Prévision de crédits budgétaires pour la procédure de péril imminent
- Délibération à prendre

Madame le Maire propose la création d'une opération d'investissement « immeuble du 3 mai 1944 » afin de prévoir des crédits budgétaires nécessaires pour le paiement de l'expert judiciaire (2 110 euros 92) et d'autres frais liés à la procédure de péril imminent.

Elle propose un crédit budgétaire de 5 000 euros.

Les frais seront refacturables au propriétaire de l'immeuble situé rue du 3 mai 1944 faisant l'objet de la procédure.

Le Conseil Municipal, après délibération, émet un avis favorable aux propositions ci-dessus.

INFORMATION DIVERSE

Décision du Maire en vertu des délégations de pouvoirs du Conseil Municipal

Décision N° 5/2016 : Passation d'un marché de prestations de services avec le Bureau d'Etudes NICOLAS ASSOCIES pour une mission de maîtrise d'oeuvre pour les travaux de voirie de l'année 2016. Le coût s'élève à 2 900 euros HT.

Bon pour publication,
A MOHON le 8 août 2016
Le Maire,
Signé
Josiane DENIS